



Déclaration liminaire - CTSD du 29 janvier 2021

M. l'IA-DASEN de la Loire,

Vendredi dernier a eu lieu un premier CTSD portant sur la répartition, dans le département de la Loire, des moyens pour les établissements du second degré pour la rentrée 2021. Nous avons dénoncé une enveloppe insuffisante dans son ensemble, qui dégrade d'année en année les conditions d'enseignement et d'apprentissage, d'autant plus dans un contexte sanitaire anxiogène. Celui-ci a également fortement augmenté les inégalités et les difficultés d'apprentissage. L'impact de l'insuffisance des moyens mis dans l'Éducation Nationale aura des conséquences irréversibles sur le long terme dans l'ensemble de notre société : n'oublions pas que nos élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

De plus l'augmentation du ratio HSA/HP dans la plupart des établissements alourdit la charge de travail de beaucoup d'enseignants, tout en fragilisant la situation de nombreux autres. Aussi, ce sont les emplois du temps de nos élèves qui sont directement impactés. Le temps passé en étude surveillée s'accroît sans que les vies scolaires soient renforcées pour optimiser ce temps-là.

Malgré les précisions apportées lors du CTSD précédent, dont nous vous remercions, ces évolutions placent les établissements dans des situations organisationnelles difficiles voire intenable pour la rentrée 2021 alors qu'il faudra vraisemblablement encore affronter la crise sanitaire et dans tous les cas travailler à en effacer les stigmates, le tout avec une augmentation importante du nombre d'élèves. Il serait temps que nous puissions enfin sérieusement faire face à cette situation.